



Doc. 13655
26 janvier 2015

La mise en œuvre du Mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Amendement n° 6

Dans le projet de résolution, avant le paragraphe 7.1, insérer le paragraphe suivant:

« à reprendre sans délai les négociations sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention, à la lumière de l'Avis 2/13 de la Cour de justice de l'Union européenne, et à donner une priorité politique élevée à cette question ; »

Déposé par:

McNAMARA Michael, Irlande, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
MATEU PI Meritxell, Andorre, ADLE
OHLSSON Carina, Suède, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

